

STUDIE VAN DEN NOTARIS
Van Ormelingen, te Tongeren.

VERKOOP VAN BOOMEN.

Door de notaris VAN ORMELINGEN, resideerende te Tongeren, ter rekvisitie van mynheeren JULLIOR, lid der Kamer van representanten, en RIGO, advokaet, op MAENDAG 23 november 1857, ten 10 uren 's morgens ter plaetse :



Van circa 80 canadas meestdeels van boven de 2 meters dikte, byzondere hoogte en van beste kwaliteit, staende in hunne bempden te Coninxheim omtrent de Jekerbrug, allergemakkelyks te vervoeren.

**VERROOP
 VAN BOOMEN.**

Op MAENDAG 16 november 1857, ten 10 uren 's morgens, op verzoek van den heer baron DE POTESTA : Van eene menigte schoone Witte en Canadas boomen, in de bempd genaemd *de colt*, te Colmont-Overrepen.

**VENTE D'ARBRES,
 A S'HEEREN-ELDEREN.**

Mercredi 23 november 1857, à 10 heures du matin, à la requête de M. le comte de RENESSE-BREIDBACH, sénateur, le dit notaire vendra publiquement au pied des arbres :

Une très-grande quantité d'arbres bois blancs, dont la majeure partie de près de 5 mètres de grosseur et d'une élévation extraordinaire.

Item quelques beaux frères et canadas. Le tout croissant dans ses bois dits *derrière le chasseur* et *Renessebosch* très-facile à transporter par l'allée aboutissant au grand chemin pavé du village.

On commencera derrière la maison du chasseur où les amateurs peuvent se réunir.

AVIS.

La vente de Chènes, Bois blancs, Canadas, Ormes et Frènes de Monsieur le Comte de RENESSE, au *Teugelen* et *Kluisbosch* sous Rixingen et Hern-St-Hubert fixée au 18 Novembre, est remise au **VENDREDI 20 Novembre** à 10 heures du matin, pour commencer au Kluisbosch près la chaussée de Bilsen.
 A crédit moyennant caution.

ÉTUDE DES NOTAIRES
Van Ormelingen et Timmermans.

**VENTE PUBLIQUE
 DE
 CHEVAUX ET BÊTES A CORNES,
 A GORSLEEUW, CANTON DE LOOZ.**

Mardi 17 novembre 1857 et jour suivant s'il y a lieu, à 10 heures du matin, les notaires VAN ORMELINGEN de Tongres et TIMMERMANS de Cortesse vendront publiquement à la ferme du château à Gorsleeuw, canton de Loos,

LE BÉTAIL SUIVANT :

- A. 18 bons et forts CHEVAUX de labour et gros traits de première qualité et dont 2 entiers, item 2 croisés.
- B. 60 BÊTES A CORNES dont 51 vaches laitières, 2 taureaux, 27 génisses et bouvillons, le tout provenant des premières races suisses, anglaises et hollandaises, quelques indigènes.
- C. 12 TRUIES pleines ou avec leurs jeunes.

Le tout sera vendu, rien réservé.
 A crédit jusqu'au 1^{er} novembre 1858.
 Les acheteurs inconnus aux notaires doivent fournir une caution solvable.

**A VENDRE SOUS MAIN
 UNE**

BELLE ET SPACIEUSE MAISON
 avec quartiers de derrière, située à Tongres, *marché au lin*, joignant la veuve Bellefroid et Joachim Mersen. Grande facilité pour le paiement du prix.
 Jouissance immédiate.
 S'adresser au notaire VAN ORMELINGEN pour les conditions.

ÉTUDE DU
Notaire Weustenraad, à Tongres.



**DE DEUX MAISONS
 AVEC JARDIN.**

Le notaire WEUSTENRAAD, résidant à Tongres, vendra aux enchères publiques, le lundi 23 novembre 1857, à 1 heure de relevée, au cabaret du sieur *Goffinet*, rue des Sarreaux :

1^o UNE BONNE MAISON,
 avec dépendances et jardin, située rue des Paniers, d'une superficie et contenance de 4 ares 18 centiares, joignant à MM. Vrancken, Stoffels, de Bellefroid et à la rue.

2^o UNE BONNE MAISON,
 avec dépendances et écuries, située rue des Sarreaux, d'une superficie de 1 are 18 centiares, joignant à M^{me} la veuve Schaezzen, au sieur Goffinet et à la rue.

**VENTE PUBLIQUE
 DE GROS CANADAS,
 A CANNE.**

Le même notaire procédera le mardi 24 novembre 1857, à 10 heures du matin, dans les prés dépendant de la ferme, appartenant aux héritiers de M^{me} BEMELMANS née DE GODDING à Canne, à une vente publique de :
 80 à 100 GROS CANADAS.

STUDIE VAN DEN
Notaris Delvigne, te Tongeren.

VERKOOP VAN RASPHOUT.

De notaris DELVIGNE, resideerende te Tongeren, zal op maendag 23 november 1857, om 9 uren 's morgens, ten verzoeke van den heer baron DE ROSEN van Neer-repen, aen de meestbiedende op krediet ter plaetze verkoopen :

Omtrent 100 koopen RASPHOUT, wassende in zyne bosschen genaemd *Schabosch* en *Hasseltbosch*. Men zal beginnen in Hasseltbosch.

**VERROOP
 VAN SLAGHOUT,
 TE VECHMAEL.**

Woensdag 23 november 1857, om 10 uren voormiddag, op verzoek van jufvrouwen CUVELIER en mevrouw DELVIGNE van Vechmael,

Zullen de notarissen DELVIGNE van Tongeren en Oreye, aen de meestbiedende ter plaetze verkoopen : Omtrent 40 koopen slaghout, waesende in de bosschen genaemd *Henisdael* en *patrysekuil*, te Vechmael. Men zal beginnen in de patrysekuil.

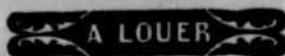
**GRAND ASSORTIMENT
 DE
 LAMPES MODERATEURS,**

chez Louis Doutrewé, rue de Maestricht, du prix de 5 frs jusqu'à 30 frs. — Garanties. LOCATION de lampes, suspensions, girandoles, candélabres, pour soirées et bals.
 Chez le même, DEPOT DE TUILES PLATES, système Voets, breveté par arrêté royal du 30 avril 1857, n^o 4291.

**A VENDRE UN CABRIOLET
 AVEC HARNAIS.**
 S'adresser au bureau du journal.

Te huren voor half maert 1858,

OF TE KOOP met alle gemak van betaling, een goed COMMERCIE-HUIS, gelegen in de Hasseltsche-stræet, n^o 53, te Tongeren.
 Zich te adresseeren by den eigenaer den heer THYS, vrederegter.



Un beau QUARTIER DE MAITRE avec jardin, pelouse, écuries, étables, situé à Cortesse.
 S'adresser au chateau de Landwyck, commune de Donck.

LE 1^{er} DÉCEMBRE
 aura lieu à Cassel (Hesse-Électorale), le premier tirage de séries de
l'Emprunt d'Etat de la Hesse-Électorale
 d'écus de Prusse
6,725,000 ou frs 25,218,750.

Les gains principaux sont 14 fois frs 150,000, 22 fois frs 133,000, 24 fois frs 120,000, 60 fois frs 50,000, 60 fois frs 15,000, 60 fois frs 7500, 120 fois frs 5625, 180 fois frs 3750, 300 fois frs 1500, 600 fois frs 750.

Le moindre gain que puisse obtenir une obligation est de frs 206.

Nous cédonc les obligations du dit Emprunt au prix de frs 170 et au gré du demandeur, nous nous engageons à les reprendre après le susdit tirage à frs 150.

Donc les personnes qui auraient déjà dès maintenant l'intention de nous revendre leurs obligations n'auront actuellement à nous envoyer que la somme de frs 20 (différence entre frs 170 et 150) pour chaque obligation qu'ils désireraient, afin de prendre part au susdit tirage et éviter ainsi un déboursé trop considérable de fonds.

(N. B. En prenant six obligations on ne paye que frs 100 et en payant frs 200 on obtient quatorze obligations. Les remises pourront nous être faites soit en billets de Banque soit en effets sur Bruxelles ou sur toute autre ville de commerce.

STIRN et GREIM,
 BANQUIERS, A FRANCFORT S/M.

A VENDRE SOUS MAIN,
 deux MAISONS avec jardins, sises au Béguinage à Tongres, appartenant à M. REYNDERS.
 S'adresser pour les conditions à M. MICHEL SCHOOF-SHERMAN, négociant à Tongres.

A LOUER
 Une MAISON, favorablement située dans la rue de St-Trond à Tongres, près de la porte, et qui sera appropriée à l'industrie ou aux convenances du locataire.
 S'adresser à M. HUBERT VANDENRYDT, candidat-avoué.

A LOUER
POUR LE 15 MARS PROCHAIN,
 Une MAISON DE COMMERCE, située à Tongres, rue de la plaine, n^o 5.
 S'adresser au propriétaire M. PAQUES, au même n^o.

QUARTIER A LOUER.
 Prendre l'adresse au bureau du journal.

Boekhandel van de weduwe J.-P. COLLIER.
**UITLEGGING
 DER GEMEENTE-WET**
 VAN BELGIE,
 van den 30 maart 1856, veranderd door de wetten van 1842 en 1848. frs 1,50

DE MAEND NOVEMBER,
 toegewyd aen de gedachtenis der geloovige zielen in het vagevuer. De groote editie fr. 1,20, de kleine 80 c.

GODVRUCHTIGE HERINNERING
 aen de zielen in het vagevuer, tydens de octaef der geloovige zielen. 70 c.

Twee-en-twintig Sermooenen
 op de plegtige gedachtenis der geloovige zielen, door P.-J. DECART. frs 2,50

HET BOEK VOOR ALLEN
 of de Mechelsche catechismus tot lezingen gebracht, door J.-B. VAN HEMEL, vikaris-generael. frs 2,25

CALLISTA
 OU TABLEAU HISTORIQUE DU III^e SIECLE,
 par le R. P. NEWMAN. 3,50

FABIOLA
 OU L'EGLISE DES CATACOMBES,
 par le cardinal WISMAN. 3,50

CARTES A JOUER
 DE TOUTES QUALITÉS.